

<b>Zeitschrift:</b>	Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
<b>Band:</b>	1 (1950)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	L'inventaire des monuments d'art et d'histoire dans le canton de Neuchâtel
<b>Autor:</b>	Courvoisier, Jean
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-392537">https://doi.org/10.5169/seals-392537</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Fragments d'une sculpture romane trouvés au cours de restauration de 1910 à 1916, déposés au Musée lapidaire du château de Neuchâtel.

## L'INVENTAIRE DES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DANS LE CANTON DE NEUCHATEL

Au printemps de 1941, M. Paul Ganz exposait à Neuchâtel devant différentes personnalités, réunies par le chef du département de l'Instruction publique, les buts poursuivis par la Société d'histoire de l'art en Suisse. L'assemblée se persuada aisément du grand intérêt de l'entreprise, mais il fallut un certain temps pour constituer un comité de rédaction restreint sous la présidence de M. Gustave Jéquier († 1946). Un rédacteur fut choisi en la personne de M. Alfred Schnegg qui commença le travail d'inventaire au mois de janvier 1943. Les sommes nécessaires au financement de l'entreprise furent inscrites au budget de l'Instruction publique, grâce à la compréhension de M. Camille Brandt, conseiller d'Etat. Les locaux nécessaires au rédacteur furent mis à sa disposition par les Archives de l'Etat, dont la bibliothèque et les collections manuscrites renferment une indispensable documentation. Ajoutons pour clore ce petit historique, que le comité restreint est actuellement présidé par M. Eddy Bauer, professeur, ancien recteur de l'Université. Appelé aux fonctions d'archiviste d'Etat, M. Schnegg fut remplacé, dès 1946, par l'auteur de ces lignes, actuellement archiviste-adjoint, chargé plus spécialement de la préparation des volumes des monuments d'art et d'histoire. Mademoiselle Gabrielle Berthoud effectue, depuis 1947, l'analyse et la mise sur fiches de documents conservés dans les communes du canton.

Les Neuchâtelois, on le sait, sont fort attachés à leur passé et lui ont consacré de nombreuses études. Ils se sont toutefois moins préoccupés de l'histoire de leurs monuments que de celle de leurs institutions. Si d'excellentes études ou de per-

tinentes monographies ont paru depuis un siècle, elles n'ont jamais embrassé l'ensemble des trésors que nous ont laissés des générations assurément moins soucieuses que la nôtre de sauvegarder le patrimoine artistique. Il est vrai que l'emploi de matériaux étrangers et l'affaiblissement de l'artisanat local n'avaient pas encore compromis les caractères originaux de tout un mode de vivre et de construire. Comme partout, l'intérêt pour les monuments du passé ne réapparut que des années après un affaiblissement progressif des traditions.

Estampes et lithographies du pays avaient pris un bel essor depuis l'ouverture à Neuchâtel d'une boutique d'art tenue par les frères Jeanneret (1826). Le manuscrit de Samuel de Chambrier sur la mairie de Neuchâtel et l'ouvrage inégal de David-Guillaume Huguenin sur les châteaux du pays, publiés dans les années 1840, susciterent de l'intérêt. Deux ouvrages richement illustrés de Frédéric Du Bois de Montperreux et de George-Auguste Matile, qui s'étaient signalés par leur goût de l'archéologie et leurs travaux historiques, attirèrent l'attention sur le château et la collégiale de Neuchâtel, quelques années plus tard; leur diffusion fut malheureusement limitée. Avec des fluctuations dues à l'actualité politique, l'intérêt général pour les monuments du pays croissait. Toujours au chef-lieu, la découverte de décors romans au château (1866), et leur dégagement fut popularisé par des dessins d'almanach. Deux ans plus tard, la restauration de la collégiale ne s'effectua pas sans de vigoureuses polémiques, dont certaines mettaient en cause l'utilité même du travail. Peu auparavant, la Société d'histoire et d'archéologie, née en 1864, s'était vainement opposée à la destruction de la tour des Chavannes. L'opinion neuchâteloise se réveillait. Les réunions de la Société d'histoire, dans les diverses localités du canton, élargirent le cercle des études; on s'intéressa aux églises de tout le pays, à telle demeure historique, ou simplement aux maisons du terroir. De son côté, le *Musée neuchâtelois* consacra dès sa fondation (1864) de nombreux articles aux artistes du pays et aux bâtiments les plus remarquables. Louis Reutter, dès 1879, publie les *Fragments d'architecture neuchâteloise*. A la fin du siècle, Edouard Quartier-la-Tente commençait la publication d'un ouvrage en plusieurs volumes, richement illustrés, où il accordait une place importante aux monuments historiques du canton; sa mort interrompit l'ouvrage. Il fallut attendre la publication du volume d'Eddy Bauer sur la *Maison bourgeoise* (1932) pour avoir une vue d'ensemble de l'architecture civile du pays, de la maison urbaine à la ferme bourguignonne.

Cette revue, qui n'a pas la prétention d'être complète, donne un aperçu des publications qui étaient à la disposition du rédacteur des monuments d'art et d'histoire, pour entreprendre sa tâche. Les informations réunies dans ces ouvrages, d'inégale valeur, se répétaient, mais surtout laissaient subsister d'importantes lacunes. Se contenter d'elles eût exposé les volumes en préparation à se présenter avec des imperfections peu dignes d'une collection qui, si elle fait le point des connaissances actuelles, cherche à le faire sur des bases scientifiques, où les sources originales épaulent l'interprétation archéologique. Pour élargir et asseoir plus solidement le travail, il ne restait qu'à explorer systématiquement les manuscrits conservés en divers dépôts publics ou privés, et à les interpréter.

Plans et représentations graphiques font cruellement défaut avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; les rares documents antérieurs à cette époque sont en majorité très rudimentaires et n'offrent guère de points de comparaison sûrs. Présentement, un dessinateur, M. Vicari, relève les plans des édifices les plus importants ou caractéristiques du canton; cela formera pour l'avenir une précieuse collection. Un fichier iconographique a été établi grâce à des documents d'époques diverses; il faudra largement le compléter par des photographies contemporaines, qui ne feront pas double emploi avec celles de l'intendance des bâtiments de l'Etat, formant une appréciable collection. Après plusieurs années d'efforts et de travaux préparatoires dont on entrevoit le terme, une base plus solide est assurée au rédacteur, qui a commencé l'élaboration du texte.

Pour tenir compte des circonstances régionales, le comité des monuments d'art et d'histoire a prévu l'élaboration de deux volumes. Le premier sera consacré à la ville de Neuchâtel, qui abrite les témoins d'époques les plus variées, en dépit des profonds remaniements imposés par son développement dans un site étroit. Le second volume suffira semble-t-il à dresser l'inventaire des diverses régions du canton: le Vignoble où quelques vestiges romains voisinent avec les témoins d'un XVIII<sup>e</sup> siècle prospère; Vallées et Montagnes de peuplement plus récent, où l'essor industriel a souvent bouleversé la physionomie des localités, sans effacer complètement les souvenirs du passé.

*Jean Courvoisier*

## NATIONALFONDS ZUR FÖRDERUNG DER WISSENSCHAFTLICHEN FORSCHUNG

Die Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte ist Kollektivmitglied der *Schweizerischen Geisteswissenschaftlichen Gesellschaft*. An der Generalversammlung derselben vom 1. Oktober 1950 in Bern hielt Herr Prof. Alexander von Muralt als Initiant des «Nationalfonds» ein aufschlußreiches Referat. Er legte dar, daß zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung in den umliegenden Ländern zentrale staatliche Institutionen bestehen. Die Schweiz befindet sich in dieser Beziehung leider noch im Rückstand; diesen aufzuholen, sei eine Frage der Verantwortung. Dabei gelte es eine eigene, schweizerische Lösung zu finden, die sich in der Form eines Nationalfonds aufdränge. Der Gedanke des Nationalfonds sei eine für das geistige Leben unseres Landes höchst bedeutsame Idee, die nicht nur die Beachtung der Intellektuellen, sondern des ganzen Volkes verdiente: gehe es doch darum, durch einen zeitgemäßen Ausbau die schweizerische Forschung auch in der Zukunft auf der Höhe ihrer Aufgabe zu halten, die wissenschaftliche Tüchtigkeit der kommenden Generation nach besten Kräften zu garantieren und das Ansehen, welches unser Land dank seiner hohen geistigen Leistungen im Ausland besitze, auch bei einer stärkeren internationalen Konkurrenz zu wahren.